AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-8-69 952021

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 3 au Bulletin Technique n° 106 de Juillet 1969 -

1969 - 19

- AVERTISSEMENTS -

GRANDES CULTURES

Mildiou de la pomme de terre (Aveyron et autres zones montagneuses de la Circonscription):

Les conditions climatiques des trois dernières semaines écoulées ont été défavorables au développement de la maladie qui est demeurée sensiblement stationnaire. De nombreuses taches sont devenues stériles à la suite des températures élevées et de la sécheresse, mais pour certaines, le champignon a conservé le pouvoir de reformer de nouvelles fructifications, notamment dans les cultures situées en sol frais. Avec le retour des pluies et d'un climat plus tempéré, il faut donc s'attendre à un nouveau départ de la maladie qui, rappelons-le, existe pratiquement dans toutes les plantations depuis le début du mois de juillet.

En conséquence, il est recommandé de mettre en place, dès réception et avant le 3 août si possible, une nouvelle application soignée.

VIGNE

Mildiou :

La végétation, cette année, est très en retard et l'on observe toujours une pousse très active. Il est donc nécessaire de poursuivre la protection pour éviter la multiplication des taches sur les jeunes feuilles et les attaques sur grappes encore possibles, bien que ces dernières aient déjà acquis une certaine résistance.

Mettre en place un traitement dès à présent en utilisant de préférence un produit à longue persistance d'action.

Black-rot :

Le traitement dirigé contre le Mildiou évitera les attaques de Black-rot sur grappe.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires et Tordeuse Orientale du pêcher :

Nous rappelons les termes du bulletin précédent : Dans les secteurs où des chutes de pluie abondantes,"lessivant" les produits, ont eu lieu lors des derniers orages, il y aurait intérêt à renouveler la protection sans attendre tout en respectant la législation sur les limites d'emploi.

- INFORMATIONS -

/ CULTURES LEGUMIERES /

Melon :

L'Oïdium commence à apparaître dans certaines cultures et la Cladosporiose va connaître un regain d'activité après les dernières chutes de pluie.

Continuer la protection en employant une bouillie mixte contenant du Manèbe (à 240 g de M.A./hl) et un anti-oïdium.

Dans le cas où des foyers de pucerons seraient observés, intervenir localement sur ces foyers avec un produit aphicide autorisé en culture légumière et en respectant la législation sur les limites d'emploi des produits.

BALMA, le 30 Juillet 1969

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.